

Fiche d'Information Matière Suivant règlement (EC) no. 1907/2006 (REACH)

1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

1.1 Identification de la substance ou préparation

Anodes de zinc

Utilisation de la substance / préparation

Galvanisation

Identification de la société/entreprise

ZINACOR S.A., Centre d'Affaires Dony, rue de Chênée, 53, B-4031 ANGLEUR (BELGIQUE)

Tél. : +32 (0)4 366 64 74/75 - Fax : +32 (0)4 366 64 77

E-mail (personne compétente): p.vincent@zinacor.com

Téléphone d'urgence:

Centre Anti-poison national

2: Identification des risques

2.1. Classification

2.1.1 Classification selon le Règlement (EC) no. 1272/2008 (CLP)

No

2.2. Etiquetage

2.2.1 Etiquetage selon le Règlement (EC) no. 1272/2008 (CLP)

No

2.3. Autres dangers

Pas d'autres dangers spécifiques.

3: Composition/information sur les composants

3.1 Nom Chimique :

Zinc

N° d'enregistrement REACH :	01-2119467174-37-XXXX
N° EC (EINECS/ELINCS) :	231-175-3
N° CAS :	7440-66-6
Teneur en %	> 99
Phrases de risque :	aucune
Catégories de classification	aucune
Classe de risque	aucune

4: Mesures de Premiers Secours

4.1 Description des mesures de premiers secours.

En cas d'inhalation : (fumée / poussière)

En cas d'inhalation, déplacer la personne à l'air frais et consulter un médecin.

Contact avec la peau: (poussière / métal fondu)

Laver abondamment avec de l'eau. En cas de contact avec le métal fondu, refroidir rapidement la zone de la peau avec de l'eau froide.

Contact avec les yeux : (fumée /poussière)

En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un ophtalmologue.

4.2 Symptômes et effets les plus importants, tant aigus que retardés

Les effets suivants peuvent apparaître: **après résorption**

Nausées

Vomissements

Fièvre due à la fumée

Irritation des voies respiratoires

5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié :

Poudre d'extinction sèche

Dioxyde de carbone (CO₂)

Sable sec

Moyen d'extinction inadapté

Eau

5.2 Risques spécifiques provenant de la substance

En cas d'incendie peut se former:

De l'oxyde de zinc

5.3 Conseil de lutte contre le feu

En cas de feu : Porter un appareil respiratoire autonome.

6: Mesures à mettre en cas de rejet accidentel

6.1 Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter l'accumulation de poussière

S'assurer d'une ventilation adéquate

Eviter l'inhalation

6.2 Précautions environnementales

Empêcher l'introduction dans les eaux usées, les eaux de surface et les eaux souterraines

Eviter la libération dans l'environnement.

6.3 Méthodes et matériel pour le confinement et le nettoyage

Ramasser mécaniquement et placer dans des conteneurs appropriés pour l'élimination.

Eviter l'accumulation de poussière

7: Manutention et stockage

7.1 Précautions pour une manutention sécuritaire

Pas de danger provenant du produit tel que livré.

7.2 Conditions pour un stockage sûr, incluant le respect de l'environnement

Stocker le produit fermé et dans son emballage d'origine.

Protéger de l'humidité et entreposer fermé.

Eviter la condensation.

Ne pas stocker avec des acides.

Ne pas stocker avec des alcalis.

8: Contrôles d'exposition / protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Appellation chimique	Limite de poussière générale	Teneur %
WEL-TWA: 1 mg/m ³ (poussière inhalable), 4 mg/m ³ (poussière respirable)	EL-STEL:----	---
BGW: ---	Autre information :----	

WEL-TWA = Limite d'exposition en milieu de travail – Limite d'exposition Long terme (8 heures TWA (=Temps moyen pondéré)) / WEL_STEL = Limite d'exposition en milieu de travail – Limite d'exposition Court terme (période de référence de 15 minutes). MGV = Valeur de surveillance biologique conseillée EH40

8.2 Contrôles d'exposition

8.2.1 Contrôles techniques appropriés

Pendant la formation de poussière / fumée

Assurer une bonne ventilation. Ceci peut être réalisé par un dispositif de ventilation locale.

Si ceci s'avère insuffisant pour garder la concentration sous les limites d'exposition (OEL), une protection respiratoire adaptée devrait être portée.

8.2.2 Mesures de protection individuelle, telles qu'un équipement de protection individuelle.

En présence de fumée et de poussières d'oxyde de zinc un appareil respiratoire peut être requis (dispositif de filtre à particules DIN EN 143).

La protection des mains, protection du corps et protection des yeux doit être adaptée au travail.

8.2.3 Limitation et contrôle de l'exposition environnementale

Aucune information disponible à l'heure actuelle.

9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Information sur les propriétés physiques et chimiques de base

Etat physique:	solide
Couleur:	métal brillant
Odeur:	inodore
Point de fusion:	~ 419 °C
Point d'éclair:	non disponible
Température d'ébullition:	~ 908 °C
Densité	~ 7,14 g/cm ³
Solubilité dans l'eau (g/l):	insoluble.

10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune réaction dangereuse dans des conditions normales.

10.2 Stabilité chimique

Stable quand il est manipulé et stocké correctement

10.3 Possibilités de réactions dangereuses

Voir sous-sections 10.4 à 10.6

10.4 Conditions à éviter

Humidité

Fort échauffement

10.5 Matériaux incompatibles

Voir également Section 7

Eviter le contact avec des acides puissants

Eviter le contact avec des alcalis puissants

Développement de: gaz d'hydrogène - explosion

10.6 Produits de décomposition dangereux

Voir sous-sections 10.4 à 10.6

Voir également section 5.2

Température (T ~ 800 °C) : Oxyde de zinc

11: Information toxicologique

Quand il est livré en tant que fil, le produit n'est pas classifié comme toxique

Quand il est utilisé, voir Section 8.1

Poussière de zinc						
Toxicité / effet	Critère	Valeur	Unité	Organisme	Méthode de test	Notes
Toxicité aigüe, orale	LD50	>2000	mg/kg	Rat		
Toxicité aigüe, inhalation	LC50	>5140	mg/m ³ /4h	Rat		

12: Information écologique

Quand il est livré en tant que fil, le produit n'est pas dangereux pour l'environnement.

Poussière de zinc							
Toxicité / effet	Critère	Temps	Valeur	Unité	Organisme	Méthode de test	Notes
Toxicité, Poisson	LC50	96h	0,238-0,56	mg/l	(Pimephales promelas)		
Toxicité, Poisson	LC50	96h	0,238-0,56	mg/l	(Onocorhynchus mykiss)		
Toxicité, Daphnie	EC50	48h	2,8	mg/l	(Daphnia magna)		

13: Aspects relatifs à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Pour la substance

Code déchet n° EC

Les codes déchets sont des recommandations basées sur l'utilisation probable de ce produit. En cas d'utilisation ou élimination spéciale, l'utilisation dans certaines circonstances, d'autres codes déchets doivent être attribués. (2001/118/EG, 2001/119/EG, 2001/573/EG)

11.01.99

Recommandation:

Elimination des déchets suivant réglementations EC 75/442/EEC et 91/689/EEC dans les versions correspondantes, couvrant déchets et déchets dangereux

Mise en œuvre du recyclage de la substance.

Pour les emballages de produit contaminés

Les emballages non contaminés peuvent être recyclés.

14: Informations de transport

Non dangereux selon ces réglementations de transport :

Transport terrestre (ADR/RID)

Bateaux de navigation intérieure (ADN/ADNR)

Transport maritime (IMDG)

Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)

15: Information réglementaire**15.1 Législation relative à la sécurité, la santé et la protection de l'environnement, spécifique au produit**

Classification et identification voir Section 2

Le produit ne contient pas de substance vPvB (vPvB = très persistant, très bioaccumulable) et n'est pas régi par l'Annexe XIII de la réglementation (EC) 1907/2006.

Le produit ne contient pas de PBT (PBT = persistant, bioaccumulable, toxique) et n'est pas régi par l'Annexe XIII de la réglementation (EC) 1907/2006.

Classe de stockage VCI 13

WGK pas de classification

16: Autre information

Ces données concernent le produit tel qu'il est livré.

Légende

n.a. = non applicable

n.d. = non disponible

n.v. = non vérifié

d.n.d. = données non disponibles

WGK = Classe de danger pour l'eau suivant la Réglementation Administrative sur les Substances Dangereuses pour l'Eau (réglementation allemande)

WGK3 = très dangereux pour l'eau

WGK2 = dangereux pour l'eau

WGK1 = légèrement dangereux pour l'eau

AGF = limite d'exposition professionnelle / BGW limite biologique

Les déclarations faites ici doivent décrire le produit au niveau des précautions nécessaires en matière de sécurité. Elles ne sont pas censées garantir des caractéristiques définies et sont basées sur l'état actuel de notre connaissance. Aucune responsabilité n'est engagée.

Délivré par :

ZINACOR S.A. Centre d'Affaires Dony, rue de Chênée, 53, B-4031 ANGLEUR (BELGIQUE)

Tél. +32 (0)4 366 64 74/75, Fax +32 (0)4 366 64 77